

MAIRIE
DE
VIRA
09120

09120 - VIRA

Tél/Fax 05 61 68 71 50

Mairie.vira@orange.fr

Vira, le 18/06/2015

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 17 juin 2015 convoquée 10 juin 2015

Présents : Igor CABEZOS, Mathieu CARAYOL, Jean-Louis CLAUZET, Eva de SIMORRE, Milène GALY, Nadine LLORENS, Jean SERRANO, Jean-François SPRIET

Absents : Gilles BERDOT, Dominique JALLIER, Hélène POUJOL

Pouvoir : Gilles BERDOT est représenté par Mathieu CARAYOL, Dominique JALLIER est représentée par Jean-François SPRIET, Hélène POUJOL est représentée par Jean SERRANO

Secrétaire de séance : Nadine LLORENS

Invité : Philippe BABIN en tant que président du SIAD

Approbation du compte rendu de la réunion du 26 mai 2015

Le compte rendu de la réunion du 26 mai 2015 est adopté à l'unanimité

Présentation, par Philippe BABIN, des évolutions de la gestion du Douctouyre et du bassin versant de l'Hers

Le SIAD (Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Douctouyre) est l'organe de gestion et d'entretien de la rivière Douctouyre pour ses adhérents : Ilhat, Carla de Roquefort, Lieurac, Dun, Vira, Arvigna, Les Issards, Rieucros.

La récente loi GEMAPI apporte plusieurs novations :

- Une obligation de gérer par bassin versant, donc chez nous pour le bassin de l'Hers dont le Douctouyre fait partie, jusqu'à Cintegabelle. Ce qui nécessite le regroupement des syndicats qui en avaient une gestion partielle.
- Elargissement des communes concernées (et cotisantes) à celles qui sont sur le bassin versant, même si elles n'ont pas de contact direct avec la rivière (exemple Calzan)
- Responsabilité étendue à la prévention des inondations et possibilité d'agir chez les riverains privés
- Elargissement des responsabilités au lit majeur des rivières et plus seulement au lit mineur
- Transfert (dans des conditions imparfaitement définies) des compétences vers les EPCI

Dans ces conditions, le SIAD travaille à la fusion des 4 syndicats et met en place des moyens (personnel, véhicules...) définit une gouvernance avec budget global mais gestion décentralisée au plus près de la rivière.

Le budget sera constant et la participation de Vira devrait être en baisse.

La SCOP Douctouyre, qui avait un lien privilégié avec le Syndicat, deviendra un fournisseur parmi d'autres consulté sur les travaux.

Philippe Babin propose de réaliser, à l'automne, une réunion publique pour présenter le SIAD. Cette proposition est acceptée.

Comptes rendus des réunions des délégués

Communauté de Communes du Canton de Varilhes

- ☑ Décision d'achat de la maison voisine du foyer logement de Varilhes pour créer 3 chambres supplémentaires (à structure constante) et éventuellement 1 ou 2 logements sociaux.
- ☑ Informations sur le nouveau fonds de péréquation des recettes fiscales communales et intercommunales (créé en 2013). Le territoire de la Communauté de Communes du Canton de Varilhes y est éligible depuis cette année et devrait l'être encore en 2016. Cette dotation nouvelle compense pratiquement la baisse de le DGF, tant pour les communes que pour la communauté de communes. La recette nouvelle, non inscrite au budget pour la commune, sera de 2151 € pour 2015.
- ☑ Confirmation que le coût du nouveau service d'urbanisme du département sera à la charge des communes.
- ☑ Délibération augmentant le montant de la subvention de la Communauté de Communes du Canton de Varilhes pour la commune de Vira (passage du T2 au T3 dans le logement social) ce qui se traduit par une augmentation de 500 €
- ☑ Concrétisation du projet d'implantation de l'entreprise MKAD (finition de pièces en titane) par Auber Duval et en lien avec la SUPA. Investissement de 20 millions d'euros et 80 emplois. Implantation sur la zone d'activité de Cap Delta, en face de la SUPA. Vente de 7 ha par la Communauté de Communes du Canton de Varilhes.
- ☑ Organisation territoriale : une étude devrait être lancée sur la faisabilité d'une agglomération Foix-Varilhes-Pamiers.
- ☑ Un nouveau technicien à la Com Com : Lionel Martins et une nouvelle secrétaire comptable : Céline Lebesqueau.
- ☑ Lancement d'une étude interne sur le service incendie, désormais obligatoire au niveau communal (réglementation, état des lieux...)
- ☑ Réflexion sur le chapiteau suite à la restructuration en cours du syndicat de la vallée du Crieu qui en assure la gestion...

Réunion du SIVOM

- ☑ Demande, par la commune de Dun, de la répartition des éventuels « excédents de trésorerie ». Objectif de la commune de Dun : récupérer une partie des 124 000 € venant de l'annulation (en 2011) du mandat fait au SMDEA.

La première étape serait un non appel des contributions sur 2015.

Opinions très partagées sur cette proposition de non appel à contribution, parmi les délégués

- Dun : favorable
- Calzan : à priori favorable
- Arvigna : défavorable
- Carla : défavorable
- Lieurac : hésitant
- Vira : défavorable

Le conseil du SIVOM décide de demander à chaque commune de se positionner.

Le maire de Vira propose au conseil municipal de se prononcer sur la délibération suivante :

Le conseil municipal de Vira réaffirme avec force son attachement aux valeurs de solidarité au niveau de la vallée du Douctouyre, et considère que l'organisation scolaire et périscolaire actuelle, fondée sur une mutualisation au niveau des 6 communes de la vallée, ainsi que sa gestion par le SIVOM de la vallée du Douctouyre, est un élément déterminant pour le développement et l'équilibre du territoire.

Dans ces conditions,

- *Considérant que les comptes consolidés du SIVOM ont présenté des pertes importantes sur les années 2012, 2013 et 2014 et donc que sa situation financière est fondamentalement fragile,*
- *Considérant que l'organisation du parascolaire et du périscolaire a été modifiée, avec l'aide de la Communauté de Communes du Pays de Mirepoix, depuis la rentrée scolaire 2014-2015 mais qu'il n'a pas été possible d'en vérifier l'impact sur les comptes et les équilibres budgétaires puisqu'il ne s'est pas écoulé une année civile complète depuis cette réorganisation, et donc que le budget 2015 est incertain,*
- *Considérant que des erreurs et approximations d'imputation ne permettent pas de présenter, avec certitude, des comptes séparés pour le RPI et le périscolaire.*
- *Considérant que l'excédent de trésorerie, étant donnée son origine, n'a pas à être affecté particulièrement au budget du RPI plutôt qu'au budget du périscolaire et participe donc à l'équilibre général du Syndicat,*
- *Considérant que les budgets, les comptes de gestion et les comptes administratifs ont tous été votés par le conseil du SIVOM, y compris en ce qui concerne les virements entre sections ou entre budgets,*
- *Considérant que le budget 2015 a été établi en tenant compte d'une participation des 6 communes du syndicat,*

Le Conseil Municipal décide de **demander au syndicat de procéder, auprès des communes membres, aux appels 2015 prévus au budget** et ce malgré la trésorerie actuelle relativement importante.

Après débat, cette proposition est adoptée à l'unanimité.

- Cantine : malgré des pressions, validation du contrat avec Occitanie Restauration. Le tarif de la cantine sera de 2.91 € et la subvention versée par la commune sera supprimée.
- Proposition, pour l'équilibre des comptes du SIVOM, de doubler le tarif des ALAE, actuellement très bas. En raison des nouveaux tarifs de la cantine, le coût de la scolarité baissera néanmoins pour les parents. Nouveaux tarifs : 27 € à 32 € selon le quotient familial.

Conseil d'école :

Point sur la vie et les problèmes éventuels des écoles.

A la rentrée prochaine, l'effectif devrait être de 101 élèves.

Communes	Sections	Mail	Téléphone
Carla <i>Maternelle</i>	TPS 2 PS 13 Total 15	0090624e@ac-toulouse.fr	0561012582 Véronique FAURE
Vira <i>Maternelle</i>	MS 5 GS 14 Total 19	0090075h@ac-toulouse.fr	0561687156 Anne KONRAAD
Dun <i>Primaire</i>	CP 14 CE1 8 Total 22	Cyber.E-Dun-09@ac-toulouse.fr	0643972652 Annyck ALLIEY
Arvigna <i>Primaire</i>	CE2 10 CM1 13 Total 23	Ecole.E-Arvigna-09@ac-toulouse.fr	0561686973 Sophie GOS
Lieurac <i>Primaire</i>	CE1 6 CM2 16 Total 22	Ecole.E-Lieurac-09@ac-toulouse.fr	0561012454 Christelle JANY

Demande de certains habitants d'action contre des nuisances :

Un rappel sera fait sur les points suivants :

- Feux de végétaux (interdits aujourd'hui)
- Bruit (chiens...)
- Dépôts sauvages d'ordure

Questions divers :

- Retour imminent de notre employée communale
- Remerciements de Z'Arts en Douc pour le soutien de la commune
- Accord pour la mise en place d'une bannière annonçant le festival Z'arts en Douc, au niveau du rond point.
- L'analyse des devis de tubage reste à faire
- Informations sur l'accident qui a endommagé le « métier ». Nadine Llorens donnera les coordonnées d'un charpentier pour faire un devis pour l'assurance
- Avancement satisfaisant des travaux de rénovation du logement communal. L'objectif de fin juillet reste envisagé.
- Information sur le groupement forestier : la réunion est reportée au 12 septembre. L'objectif de donner des parts à la commune est maintenu.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h.00.